



FOUNDATIONS GLAZES

Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 02

Date of Issue: 9 mars 2026

Classifié selon: Règlement (CE) n° 1272/2008

Règlement (CE) n° 1907/2006

Règlement UK SI 2019/758

Règlement UK SI 2020/1577

Cette FDS a été élaborée conformément à la réglementation applicable à la manipulation de matières dans un environnement industriel/professionnel. Les informations présentées dans ce document peuvent ne pas être pertinentes pour l'utilisation par les consommateurs. Les informations de sécurité relatives à l'utilisation par les consommateurs sont fournies sur l'étiquette du produit et à la section 16 de cette FDS.

Section 1 – Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: Foundations Glazes

Couleurs du produit: White (FN001), Yellow (FN002), Orange (FN003), Red (FN004), Pink (FN005), Blue (FN006), Green (FN007), Brown (FN008), Black (FN009), Tree Green (FN010), Light Blue (FN011), Lavender (FN012), Light Yellow (FN013), Antique White (FN014), Brick Red (FN015), Harvest Orange (FN016), Purple (FN017), Bright Blue (FN018), Dark Blue (FN019), Medium Green (FN020), Olive Green (FN021), Tan (FN022), Cinnamon (FN023), Gray (FN024), Raspberry Whip (FN025), Glade Green (FN027), Wisteria Purple (FN028), Rich Chocolate (FN029), Corn Flower Blue (FN031), Canton Jade (FN032), Mediterranean Teal (FN033), Big Blue Sky (FN034), Deep Red (FN035), Grape (FN036), Chartreuse (FN037), Sand (FN038), Light Gray (FN039), Pumpkin (FN040), Medium Blue (FN041), Teal Blue (FN042), Bright Jade (FN043), Yellow Orange (FN044), Taupe (FN045), Sage (FN046), Light Pink (FN047), Bright Pink (FN048), Flamingo (FN049), Strawberry (FN051), Tangerine (FN052), Mint (FN053), Pistachio (FN054), Golden Clear (FN201), Yadro (FN202), Dry Champagne (FN203), Mudpuddle Brown (FN204), Saddle Tan (FN205), Orange Slice (FN207), Crystal Coral (FN208), Floral Pink (FN209), Sheer Blue (FN211), Blue Diamond (FN212), Saffire Blue (FN213), Pastel Jade (FN214), Sea Glass (FN216), Sooty Gray (FN220), Milk Glass (FN221), Poppy (FN230), Clearly Jade (FN231), Marshmallow White (FN301), Ivory Cream (FN302), Black Velvet (FN304), Sun Yellow (FN232), Ruby Red (FN233), Royal Purple (FN234), Celadon (FN235), Miami Pink (FN236), Light Turquoise (FN237), Royal Blue (FN238), Spiced Cream (FN239), Pumpkin Orange (FN240), Bubble Gum (FN055), Heather (FN056), Periwinkle (FN057), Green Apple (FN058), Cashmere (FN059), Mushroom (FN060), Amethyst (FN100), Ivory Speck (FN061)

Dimensions du produit: 4 oz, 16 oz, 128 oz

Autres moyens d'identification : Aucun connu

Description du produit: Formulations de glaçures liquides colorées destinées à être appliquées à l'aide d'un pinceau, puis placées dans un four pour la cuisson de la glaçure.

1.2 Usage recommandé

Utilisation(s) identifiée(s) pertinente(s): Le produit est destiné à des fins générales (adultes et enfants) d'art et d'artisanat.

1.3 Identificateur du fournisseur

Fabricant/fournisseur: Coloramics, LLC, DBA Mayco Colors
4077 Weaver Court South
Hilliard, OH 43026 USA

Téléphone de travail: +1 614-675-2020

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence: Contactez le centre antipoison local.
Urgence liée au transport: CHEMTREC 1-703-527-3887

Section 2 – Identification des Dangers

2.1. Classification

Classifié selon: Règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]

	Physique	Environnement	Santé
Le(s) classification(s) é	Non classés	Toxicité aquatique chronique (Catégorie 3) (H412)	Non classés
LCS ou ce factor M	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Procédure de classification	Poids de la preuve	Poids de la preuve	Poids de la preuve

^a La classification de toxicité aquatique s'applique uniquement aux couleurs, Brown (FN008), Brick Red (FN015), Cinnamon (FN023), Rich Chocolate (FN029), Yadro (FN202), Mudpuddle Brown (FN204), Saddle Tan (FN205), Marshmallow White (FN301), Ivory Cream (FN302), Black Velvet (FN304), et Mushroom (FN060).

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme: Aucun requis

Mention d'avertissement: Aucun requis

Mentions de danger et précautions :

Couleurs: Brown (FN008), Brick Red (FN015), Cinnamon (FN023), Rich Chocolate (FN029), Yadro (FN202), Mudpuddle Brown (FN204), Saddle Tan (FN205), Marshmallow White (FN301), Ivory Cream (FN302), Black Velvet (FN304), et Mushroom (FN060).

Toxicité aquatique chronique (Catégorie 3) (H412)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Couleurs : Toutes

Informations supplémentaires sur les risques: Aucun requis

- EUH208: Contient du benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.
- Ce produit ne devrait pas répondre aux critères vPvB ou PBT conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.
- Aucun autre danger n'a été identifié pour ce produit.

Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients

3.1 Matières

Le produit est un mélange et non une substance.

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	N° CE	% Concentration en Poids	Dangers SGH
Pyrrhione de zinc	13463-41-7	236-671-3	jusqu'à 0.014%	H360D : Toxicité pour la reproduction (Catégorie 1B) (Peut nuire au fœtus) ; H330 : Toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 2) ; H301 : Toxicité orale aiguë (Catégorie 3) ; H372 : Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée, Catégorie 1) ; H318 : Lésions oculaires graves (Catégorie 1) ; H400 : Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 1) ; H410 : Toxicité aquatique chronique (Catégorie 1)
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	jusqu'à 1.22%	H371 : Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique, Catégorie 2, le tractus gastro-intestinal) ; H400 : Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 1) ; H410 : Toxicité aquatique chronique (Catégorie 1)
Silice cristalline	14808-60-7	238-878-4	jusqu'à 1.94%	H350 : Cancérogénicité (Catégorie 1) (Inhalation) ; H372 : Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée, Catégorie 1, les poumons)

^a Les concentrations sont calculées comme un maximum pour toutes les couleurs, plutôt que par couleur.

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuils/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

Il convient de noter que le produit peut contenir de la silice cristalline (n° CAS 14808-60-7) qui peuvent être dangereux en cas d'inhalation. Compte tenu de la nature et de la forme physique du produit (glaçage liquide), il est peu probable que des particules respirables en suspension dans l'air soient libérées par le produit et, par conséquent, le danger n'est pas pertinent pour le produit.

L'évaluation de ce produit repose sur l'hypothèse que la glaçure ne sera pas poncée après avoir été cuite dans le four.

	Limite de concentration spécifique	Facteur multiplicateur	Estimation de la toxicité aiguë
Foundations Glazes	Pas disponibles	Pas disponibles	>2000 mg/kg (orale/ cutanée) >20 mg/L (inhalation)

Section 4 – Premier Soins

4.1 Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Par mesure de précaution, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. En cas de doute, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. En cas d'irritation, laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste: Consulter un médecin.

Inhalation: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue dans le cadre de l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de produit dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. En cas de doute, consulter un médecin.

Ingestion: Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute, consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Se référer à la **Section 11 – Information Toxicologique**.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Non requis.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'Incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

- Des vapeurs ou fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie:
- Se référer à la **Section 10 - Stabilité et réactivité**.

5.3 Précautions pour les pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome pour vous protéger contre les vapeurs ou les fumées potentiellement irritantes.

Section 6 – Mesures à Prendre en cas de Déversement Accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles: Ventiler la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

Procédures d'urgence: Évacuer le personnel vers des zones sûres.

6.2 Précautions relatives à l'environnement:

- Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Mesures de confinement / nettoyage: Contenir le déversement si cela ne présente aucun danger. Recueillir le produit récupérable et le placer dans un conteneur prévu à cet effet pour le recyclage et/ou l'élimination. Bien ventiler la zone contaminée. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales

6.4 Référence à d'autres sections

- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle** et à la **Section 13 – Données Sur L'élimination**

Section 7– Manutention et Stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les employés doivent être formés à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité des matières chimiques.
- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Gardez le récipient bien fermé pour éviter les déversements.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la **Section 1.2 - Usage recommandé**.

Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle : Seules les vapeurs ont été considérées comme prévisibles dans des conditions d'utilisation normales. Les particules en suspension dans l'air, telles que les poussières, ne sont pas prévisibles dans des conditions d'utilisation normales.

Nom chimique	N° CAS	Union européenne	Royaume-Uni	Allemagne	France	Pays-Bas
Oxyde de zinc	1314-13-2	N/A	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ R (DFG MAK)	TWA: 5 mg/m ³	N/A
Silice cristalline	14808-60-7	N/A	TWA: 0.1 mg/m ³ ^a (EH40)	TWA: 0.05 mg/m ³ ^a (AGS) STEL: 0.4 mg/m ³ ^{a, b}	TWA: 0.1 mg/m ³ ^a	TWA: 0.075 mg/m ³ ^a
N/A –Non applicable ^a Fraction respirable		^b Valeur moyenne sur 15 minutes				

8.2 Contrôles d'exposition:

8.2.1 Contrôles d'ingénierie appropriés

- Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation ordinaires et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire.

8.2.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Pour un usage grand public, suivez les instructions et les avertissements figurant sur l'étiquette du produit lorsque vous utilisez ce produit. Pour un usage industriel, tenez compte de la concentration et de la quantité de produit sur le lieu de travail lorsque vous choisissez un EPI. Utilisez l'équipement de protection requis.

Respiratoires

Dans des conditions normales d'utilisation (application au pinceau), un appareil respiratoire n'est généralement pas nécessaire. Utiliser une protection respiratoire appropriée si l'exposition aux particules de poussière, au brouillard ou aux vapeurs est probable. Ne pas pulvériser sans équipement de protection individuelle. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau. Un programme de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations applicables doit être suivi chaque fois que les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

Yeux et du visage:

S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.

Mains:

Appliquez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle pour éviter tout contact avec la peau.

Du corps:

Ne portez pas de bagues, montres ou autres accessoires similaires qui pourraient coincer le matériau.

Dangers thermiques:

Aucun connu.

Contrôles d'exposition environnementale:

Indisponible.

Mesures d'hygiène :

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Keep work area neat and container tightly closed when not in use. Wash hands after handling / before eating, drinking or smoking.

Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de base

Remarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence: État physique: Couleur: Odeur:	Liquide Voir Section 1.1 Pas disponibles	Coefficient de partage n-octanol/eau:	Pas disponibles
Point de fusion/congélation :	Pas disponibles	pH (tel que fourni):	8 - 9
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Pas disponibles	Solubilité :	Pas disponibles
Inflammabilité :	Pas disponibles	Viscosité cinématique :	Pas disponibles
Limites supérieures / inférieures d'explosivité:	Pas disponibles	Pression de vapeur:	Pas disponibles
Point d'ignition	Pas disponibles	Densité :	Pas disponibles
Température d'auto-inflammation :	Pas disponibles	Densité de vapeur relative	Pas disponibles
Température de décomposition:	Pas disponibles	Caractéristiques des particules:	Pas disponibles

9.2.1 Informations relatives aux classes de danger physique

Explosifs:	Pas disponibles
Gaz inflammables:	Pas disponibles
Aérosols:	Pas disponibles
Gaz oxydants:	Pas disponibles
Gaz sous pression:	Pas disponibles
Liquides inflammables:	Pas disponibles
Solides inflammables	Pas disponibles
Substances et mélanges autoréactifs:	Pas disponibles
Liquides pyrophoriques:	Pas disponibles
Solides pyrophoriques:	Pas disponibles
Matières et mélanges auto-échauffants:	Pas disponibles
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Pas disponibles
Liquides comburants:	Pas disponibles
Solides oxydants:	Pas disponibles
Peroxydes organiques:	Pas disponibles
Corrosifs pour les métaux:	Pas disponibles
Explosifs désensibilisés:	Pas disponibles

9.2 Autres informations caractéristiques de sécurité

Sensibilité mécanique:	Pas disponibles
Température de polymérisation auto-accélérée:	Pas disponibles
Formation de mélanges explosifs poussière/air:	Pas disponibles
Réserve acide/alcaline ; (e) taux d'évaporation:	Pas disponibles
Miscibilité:	Pas disponibles
Conductivité:	Pas disponibles
Corrosivité:	Pas disponibles
Groupe de gaz:	Pas disponibles
Potentiel d'oxydoréduction:	Pas disponibles
Potentiel de formation de radicaux:	Pas disponibles
Propriétés photocatalytiques:	Pas disponibles

Section 10 – Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

- Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

- Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Risque de réactions dangereuses

- Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Condition à éviter

- Aucun connu. s.

10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.
- Agents réducteurs forts

10.6 Produits décomposition dangereux

- La décomposition thermique ou la combustion peut générer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits de combustion incomplète. Des vapeurs ou des fumées irritantes peuvent se former si le produit est exposé au feu.

Section 11 – Informations Toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Voies d'exposition probables: Contact avec la peau.

Signes et symptômes potentiels: Aucune n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation.

Toxicité orale aiguë:	La pyrithione de zinc (n° CAS 13463-41-7) a été classée pour sa toxicité orale aiguë (catégorie 3) ; cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles issues d'études chez l'animal et chez l'homme. L'ETA orale pour l'ensemble du produit est > 2000 mg/kg.
Toxicité cutanée aiguë:	Le produit est pratiquement non toxique d'après les études sur l'homme et/ou l'animal. L'ETA par voie cutanée pour l'ensemble du produit est >2000 mg/kg.
Toxicité aiguë par inhalation:	La pyrithione de zinc (n° CAS 13463-41-7) a été classée pour sa toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 2) ; cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur son utilisation chez l'animal et chez l'homme, ainsi que d'après sa nature/forme physique (c'est-à-dire un vernis liquide). L'ETA par inhalation pour l'ensemble du produit est > 20 mg/L (vapeurs)..
Corrosion/irritation de la peau:	Les ingrédients présents à plus de 1 % dans le produit ne sont pas des irritants cutanés d'après les études réalisées sur l'homme et/ou l'animal.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:	La pyrithione de zinc (n° CAS 13463-41-7) a été classée pour les lésions oculaires (Catégorie 1). La classification du produit n'est pas justifiée pour les effets sur les yeux sur la base de la concentration de pyrithione de zinc dans le produit. Les autres ingrédients présents à plus de 1 % dans le produit ne sont pas nocifs pour les yeux ou irritants pour les yeux d'après les études disponibles sur l'homme et/ou l'animal.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Les ingrédients présents à plus de 0,1 % dans le produit ne sont pas sensibilisants pour la peau d'après les études menées sur l'homme et/ou l'animal.

Mutagénicité:	Les ingrédients présents à plus de >0,1% ne sont pas mutagènes selon les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
Cancérogénicité:	La silice cristalline (particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable) (n° CAS 14808-60-7) a été classée comme cancérogène (catégorie 1). La silice cristalline est également répertoriée comme cancérogène par le CIRC (groupe 1), le NTP et l'ACGIH. La classification du produit comme cancérogène n'est pas justifiée sur la base d'un examen des données disponibles et de la nature/forme physique du produit (c'est-à-dire un vernis liquide). Il a été supposé que le vernis ne serait pas poncé après avoir été cuit dans le four. Les autres ingrédients présents à plus de 0,1 % dans le produit ne sont pas cancérogènes d'après les études sur les animaux ou l'absence de données identifiées pour les composants de ce produit.
Toxicité pour la reproduction:	La pyrithione de zinc (n° CAS 13463 41-7) a été classée pour sa toxicité pour la reproduction (Catégorie 1B ; peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître). La classification du produit n'est pas justifiée pour la toxicité pour la reproduction étant donné la concentration de la pyrithione de zinc dans le produit. Les autres ingrédients présents à plus de 0,1 % dans le produit ne sont pas toxiques pour la reproduction d'après les études menées sur l'homme et/ou l'animal.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):	L'oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2) a été classé pour sa toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique, catégorie 2 ; peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal en cas d'exposition orale). La classification du produit n'est pas justifiée pour l'irritation gastro-intestinale compte tenu de la concentration d'oxyde de zinc dans le produit et de l'examen des données disponibles. Les autres ingrédients présents à plus de 1 % dans le produit ne sont pas toxiques pour des organes cibles spécifiques (exposition unique) d'après les études menées sur l'homme et/ou l'animal.
Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)	La silice cristalline (n° CAS 14808-60-7) a été classée pour sa toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée, catégorie 1 ; provoque des lésions aux poumons en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation). La classification du produit n'est pas justifiée pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles étant donné la nature/forme physique du produit (c.-à-d. glaçure liquide). La pyrithione de zinc (n° CAS 13463 41-7) a été classée pour sa toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée, catégorie 1 ; provoque des lésions aux poumons en cas d'exposition prolongée ou répétée). La classification du produit n'est pas justifiée pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles étant donné la concentration de la pyrithione de zinc dans le produit. Les autres ingrédients présents à plus de 1 % dans le produit ne sont pas toxiques pour certains organes cibles (exposition répétée) d'après les études réalisées sur l'homme et/ou l'animal.
Danger par aspiration:	Les ingrédients présents à plus de 1 % dans le produit ne présentent pas de risques d'aspiration d'après les études réalisées sur l'homme et/ou l'animal.

11.2 Information on other hazards

11.2.1 Endocrine disrupting properties

- This product is not expected to be endocrine disrupting,

11.2.2 Information on other hazards

- No other hazards to note.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2026. REACH (Base de données des substances enregistrées).

<https://chem.echa.europa.eu/>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2025. Agents classés par les Monographies du CIRC, Volumes 1-129. <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2021. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition ; Research Triangle Park, NC : Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique.

<https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc15>

Section 12 – Données Écologiques

12.1 Toxicité

- Le produit est classé comme toxique pour les organismes aquatiques chroniques (catégorie 3). La classification de toxicité aquatique s'applique uniquement aux couleurs, Brown (FN008), Brick Red (FN015), Cinnamon (FN023), Rich Chocolate (FN029), Yadro (FN202), Mudpuddle Brown (FN204), Saddle Tan (FN205), Marshmallow White (FN301), Ivory Cream (FN302), Black Velvet (FN304), et Mushroom (FN060).

Nom chimique	N° CAS	Espèces	Valeur
Zinc pyrithione ^a	13463-41-7	<i>Daphnia magna</i>	EC ₅₀ (48h): 8.2 µg/L
		<i>Americamysis bahia</i>	EC ₅₀ (96h): 6.3 µg/L
		<i>Navicula pelliculosa</i>	NOEC (120h) = 2.4 µg/L ErC ₅₀ (120h) = 4.1 µg/L EbC ₅₀ (120h) = 3.0 µg/L
		<i>Skeletonema costatum</i>	EC ₅₀ = 1.3 µg/L NOEC = 0.46 µg/L
Zinc oxide	1314-13-2	<i>Raphidocelis Subcapitata</i>	ERV (acute): pH 6.08: 308 µg Zn/L pH 8.0: 41 µg Zn/L ERV (chronic): pH 6.0: 118 µg Zn/L pH 8.0: 11 µg Zn/L

^a Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), M=1000 pour les effets aquatiques aigus et M=10 pour les effets aquatiques chroniques.

12.2 Persistance et dégradabilité

- L'oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2) est une substance métallique/inorganique. Les substances inorganiques ne font pas l'objet de tests.
- Le pyrithione de zinc (n° CAS 13463 41-7) n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Le zinc est un élément essentiel qui est activement régulé par les organismes, de sorte que la bioaccumulation n'est pas considérée comme pertinente pour toutes les substances inorganiques à base de zinc. Cependant, il a été démontré que les nanoparticules d'oxyde de zinc se bioaccumulent dans le milieu aquatique.
- Aucune donnée n'est disponible pour les autres ingrédients du produit.

12.4 Mobilité dans le sol

- L'oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2) a une valeur médiane de logKp de 3.24 L/kg (sur la base des résultats expérimentaux obtenus pour 498 sols représentatifs).
- Aucune donnée n'est disponible pour les autres ingrédients du produit.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- L'oxyde de zinc (n° CAS 1314-13-2) est une substance métallique/inorganique. L'évaluation PBT et vPvB ne s'applique pas.
- La pyrithione de zinc (n° CAS 13463 41-7) n'est pas considérée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

- No data available for the product.

12.7 Autres effets néfastes

- Pas d'autres données disponibles.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2026. REACH (Base de données des substances enregistrées). <https://chem.echa.europa.eu/>

Section 13 – Données sur L'Élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Préparer les déchets pour l'élimination: Utiliser le produit pour l'usage auquel il est destiné ou le recycler si possible. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales. Le récipient vide contient des résidus qui peuvent présenter des risques pour le produit.

Emballage contaminé: L'emballage du conteneur n'est pas censé présenter des risques.

Section 14 – Informations sur le Transport

Remarque: Ce produit est réglementé comme une marchandise dangereuse pour le transport.

14.1 Numéro NU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
14.3 Classe de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers environnementaux	Aucune
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune
14.7 Le transport maritime en vrac selon Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBC Code	N'est pas applicable

Section 15 – Informations Relatives au Transport

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Remarque: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écarter des informations chimiques indiquées dans la **Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients**.

Union européenne

Seveso Directive (2012/18/EU): Le 2,3,7,8 TCDD (n° CAS 1746-01-6) figure à l'annexe I, partie 2, en tant que substance dangereuse nommément désignée, avec une exigence d'échelon supérieur de 0,001 tonne. Aucun autre ingrédient de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 2024/590, Annexes I et II : Aucun ingrédient de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 649/2012, Annexe I, Parties I-III : Le cadmium (répertorié sous le nom de cadmium et ses composés), l'arsenic (répertorié sous le nom de composés de l'arsenic) et le mercure (répertorié sous le nom de composés du mercure) sont répertoriés dans l'annexe I, partie 1, en tant que produits chimiques soumis à la procédure de notification d'exportation. Les autres ingrédients de ce produit ne sont pas répertoriés.

Règlement (UE) n° 2019/1021, Annexe I : Aucun ingrédient de ce produit n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) : Ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates SVHC du règlement REACH à des concentrations supérieures à 0,1 % p/p.

Allemagne:

Wassergefährdungsklasse (water hazard class): WGK 1 – Schwach wassergefährdend (faible danger pour les eaux).

Internationale:

CIRC: La silice cristalline (répertoriée sous le nom de poussière de silice cristalline, sous forme de quartz ou de cristobalite) (n° CAS 14808-60-7), l'arsenic (répertorié sous le nom d'arsenic et de composés inorganiques de l'arsenic), le chrome VI [composés du chrome (VI)], cadmium (répertorié comme cadmium et composés du cadmium), nickel (répertorié comme composés du nickel) et 2,3,7,8 TCDD (répertorié comme 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-para-dioxine) (n° CAS 1746-01-6) sont classés dans le groupe 1, cancérigènes pour l'homme. L'acide nitrilotriacétique (n° CAS 139-13-9), le dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7) et le plomb sont classés dans le groupe 2B, potentiellement cancérigènes pour l'homme. L'hématite (n° CAS 1317-60-8), le mercure (répertorié comme mercure et composés inorganiques du mercure) et le cobalt [répertorié comme composés du cobalt (II)] sont classés dans le groupe 3, non classables quant à leur cancérogénicité pour l'homme. Aucun autre ingrédient de ce produit n'est classé en matière de cancérogénicité.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucun disponible pour les composants de ce produit.

Section 16 – Autres Informations

Informations destinées aux consommateurs :

Étiquetage UE/Royaume-Uni :

Couleurs : Toutes

Contient un produit biocide, BIT Peut provoquer une réaction allergique.
NE PAS VAPORISER sans équipement de protection individuelle. Éviter la poussière.

Couleurs : Brown (FN008), Brick Red (FN015), Cinnamon (FN023), Rich Chocolate (FN029), Yadro (FN202), Mudpuddle Brown (FN204), Saddle Tan (FN205), Marshmallow White (FN301), Ivory Cream (FN302), Black Velvet (FN304), et Mushroom (FN060).

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Étiquetage aux États-Unis

Mayco Colors est membre de l'Art and Creative Materials Institute, Inc (ACMI), une organisation professionnelle basée aux États-Unis qui se concentre sur la sécurité des matériaux artistiques. Le label ACMI est un programme de certification largement reconnu aux États-Unis.

Label de l'Art and Creative Materials Institute, Inc (ACMI) : le label **AP (produit approuvé)** est approprié pour ce produit. Liste des acronymes et abréviations:



Le label AP identifie les matériaux artistiques qui sont sûrs et certifiés par une évaluation toxicologique réalisée par un expert médical comme ne contenant aucune substance en quantité suffisante pour être toxique ou nocive pour les êtres humains, y compris les enfants, ou pour causer des problèmes de santé aigus ou chroniques. Les enfants de sixième année et moins, ainsi que les adultes qui ne sont pas en mesure de lire et de comprendre les étiquettes de sécurité, ne doivent utiliser que des matériaux non toxiques. Le label AP garantit que les produits sont non toxiques lorsqu'ils sont utilisés conformément à leur destination par de jeunes enfants, des personnes handicapées physiques ou mentales et toute personne incapable de lire ou de comprendre les étiquettes de sécurité figurant sur les emballages des produits.

Étiquetage des produits de consommation conformément à la loi américaine sur l'étiquetage des matériaux artistiques dangereux, ASTM-4236.

Avertissements relatifs aux risques pour la santé ne sont pas requis. Ne pas pulvériser sans équipement de protection individuelle.

Informations sur les ingrédients :

Couleurs contenant des ingrédients énumérés à la section 3.2

Nom chimique	N° CAS	Couleurs
Pyrrhione de zinc	13463-41-7	Toutes
Oxyde de zinc	1314-13-2	Chocolate (UG031), Chestnut Brown (UG034), Spice Brown (UG057), Cement (UG221)
Silice cristalline	14808-60-7	Toutes

Autres informations sur les ingrédients :

La formule ne contient pas de latex, de lait, d'œufs, de poisson, de crustacés, de noix, d'arachides, de blé, de soja ni de sésame.

Liste des acronymes et abréviations:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux	N/A : Non applicable
AP : Produit approuvé	NIOSH: Institut national pour la sécurité et la santé au travail
CAS: Numéro du Chemical Abstract Service	NTP : Programme national de toxicologie
CE: Commission Européenne	NU: Nations Unies
CE ₅₀ : Concentration efficace médiane	PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	PEL: Niveau d'exposition admissible
CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage Règlement (CE) No. 1272/2008	REACH: Règles Internationales Régissant Le Transport Des Marchandises Dangereuses
CSEO : concentration sans effet observé	REL: Niveau d'exposition recommandé
DFG MAK : Deutsche Forschungsgemeinschaft Maximale Arbeitsplatz-Konzentration [Concentrations maximales sur le lieu de travail (MAK) fixées par la Commission de la Fondation allemande pour la recherche (DFG)]	SCL : limite de concentration spécifique
ECHA : Agence européenne des produits chimiques	SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
EPI: Équipements de protection individuelle	STEL : Short-Term Exposure Limit
ERV: Ecotoxicity Reference Value	SVHC: Substances of Very High Concern
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TLV: Valeur limite du seuil
Facteur M : facteur multiplicateur	TWA: Moyenne pondérée dans le temps
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	UE: Union européenne
IBC : conteneur international pour vrac chimique	vPvB: très persistant, très bioaccumulable
MARPOL : Pollution maritime	WGK : Wassergefährdungsklasse (classe de danger pour l'eau)

Les références:

CHA (Agence européenne des produits chimiques). 2026. Base de données des substances enregistrées (REACH). <https://chem.echa.europa.eu/>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2025. Agents classés par les Monographies du CIRC, <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2021. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition; Research Triangle Park, NC: Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc15>

Remarquer:

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Indicateur de révision: Il s'agit d'une première révision de la fiche de données de sécurité.

Date de création: 9 mars 2026